



Centre de Ressources Biologiques Plantes Pérennes en Guyane

CRB PPG

COMITE DE PILOTAGE

Lundi 1er octobre 2018

CIRAD KOUROU

Participants

Michel Roux-Cuvelier Responsable CRB Plantes Tropicales Guadeloupe, Marc Boisseau Responsable Qualité CRB Guadeloupe, Thierry Leroy Appui scientifique caféier et membre du COREBIO, Pierre Charmetant Appui scientifique Caféier, Bernard Perthuis correspondant Qualité et gestionnaire des collections Caféiers, Alexandrine Rey juriste, Virgile Condina gestionnaire de la collection Hévéas, Roberto Bacilieri (INRA), Michel Boccara responsable du CRB et gestionnaire de la collection Cacaoyers.

Le représentant de la Direction régionale, Jacques Beauchêne, n'a pu assister à la réunion. Il n'a pas été possible d'assurer la participation d'un chercheur hévéa en visio-conférence.

Préliminaire

Il a été regretté que la programmation de la réunion n'ait pas été établie suffisamment en avance pour bénéficier de la participation des instances représentatives de l'UMR AGAP ou du département BIOS. Il a donc été recommandé de fixer la date du prochain comité de pilotage plusieurs mois à l'avance pour s'assurer de la présence d'au moins un représentant des directions.

Contexte et évolution du CRB PPG

L'évolution du CRB depuis la dernière réunion du Comité de Pilotage du CRB PPG, tenu en juin 2017, est exposée par Michel Boccara.

L'avis favorable émis à l'appel à projet FEDER « REGEPE » en mars 2017 avait fait espérer une mise à disposition de fonds imminente ; la décision de l'aide n'a cependant été notifiée qu'en juillet 2018.

Le recrutement d'un VSC Qualiticien, sur une période de 12 mois, est prévu pendant le déroulement du projet. Le lancement de la procédure est à effectuer dans les prochaines semaines afin de caler sa



présence avec la préparation de l'audit de certification du CRB. Les formalités et la procédure d'embauche seront suivies par la DRH CIRAD-Guyane.

Le VSC Qualiticien sera l'interlocuteur principal au sein du CRB PPG afin de poursuivre le processus d'obtention de la qualité, en relation étroite avec le correspondant Qualité, B Perthuis. Une reprise des réunions périodiques avec les intervenants concernés sera nécessaire, pour une sensibilisation à la démarche qualité. Un pré-audit interne pourra être réalisé pour une évaluation globale des progrès.

Un organigramme fonctionnel du CRB-PPG a été présenté pour avis : il a été convenu que les serres situées sur le Campus de Lavalette à Montpellier (abritant des accessions de cacaoyers) ne devaient pas y apparaître. En revanche, il a été jugé utile que les pourcentages de temps consacrés par chacun des agents impliqués directement dans le CRB PPG y soient inscrits.

Le périmètre du CRB PPG est appelé à évoluer : à la demande de la CTG, dans le cadre du projet REGPE, l'ajout de plantes forestières du genre Aquilaria est envisageable, ainsi que d'arbres forestiers natifs.

Conditions et moyens de fonctionnement

Les moyens financiers, la main d'œuvre, le matériel agricole et le parc automobile affectés à la station de Combi ainsi que les infrastructures, sont des points de non-conformité majeurs actuels répertoriés dans l'optique d'une certification qualité.

Le budget spécifique alloué au CRB par le CIRAD a été réduit : le montant affecté entre 2011 et 2017 d'environ 4000 € annuels a été ramené à 2450€ en 2018.

Les départs successifs à la retraite des agents d'exécution employés CIRAD a induit la nécessité à recourir à du personnel temporaire journalier non qualifié.

La vétusté du matériel agricole, des véhicules et des infrastructures compromettent le calendrier des opérations agricoles et augmente les coûts de fonctionnement.

Les projets en cours de réalisation sur la station de Combi remédient partiellement mais à court terme aux besoins les plus urgents.

Il est souhaité qu'une réunion des responsables des CRB avec les directions des Unités et Départements puisse avoir lieu afin de chercher les moyens de remédier aux difficultés de leur fonctionnement.



Gestion des parcelles et périmètre du CRB

La station de Combi abritant d'autres cultures, l'affichage CRB PPG doit se faire au plus vite afin de visualiser son périmètre d'intervention.

Il faudra aussi clairement inventorier les parcelles (plein-champ et serres) qui seront proposées à la certification.

L'ensemble des accessions de cacaoyers, de caféiers robusta et arabusta, d'hévéa devraient être inclus dans le processus.

Une core collection de l'origine Guiana a été proposée et pourra être multipliée en vue d'une sauvegarde sécurisée.

Le génotypage des collections de Caféiers Canephora et Arabusta a été accompli, permettant une meilleure connaissance de la diversité.

Le rassemblement de la documentation concernant les introductions de matériel biologique devrait permettre de répondre aux critères requis à la certification des collections.

La proposition de stage de 6 mois à un étudiant en Master 2 de droit aidera à résoudre les questions pouvant se poser concernant les procédures d'acquisition et de diffusion de matériel biologique et le contexte juridique national/international.

Introductions et cessions de matériel végétal

Cacaoyers : l'enrichissement des collections est prévu dans le cadre de futurs projets de recherche, ainsi que le partage d'information dans le cas de futures prospections dans les pays limitrophes (Brésil, Suriname)

Les cessions ont consisté principalement en la fourniture de bois de greffe pour la réalisation du projet RITA « Cacao guiana », (essai multi local), de semences et des échantillons de feuilles pour des opérations de recherche au sein du CIRAD.

Des échantillons de cafés ont été mis à disposition afin de réaliser des analyses de qualité organoleptiques et des analyses chimiques dans le cadre de projets de recherche (Convention Suntory, projet H2020 Breedcaf).

Il n'y a pas eu de demandes concernant l'hévéa depuis 5 ans.



Relation CRB PPG-CRB Antilles

Il a été évoqué la possibilité d'une fusion à terme des CRB Guyane et Antilles.

Il n'y a pas de piste encore bien définie, à part la possibilité que la qualité soit suivie par un responsable commun aux différents centres.

Les coûts de maintien de la certification des CRB pourraient reposer sur des ressources financières au niveau de l'Unité.

Questions diverses

Les difficultés rencontrées nécessitent une implication renforcée des directions d'Unité et de Département : il importe donc que les projets utilisant les ressources humaines et les infrastructures du CRB soient identifiés clairement afin de pouvoir contribuer rationnellement à son fonctionnement.

Il faut étudier les conditions de cession du matériel végétal du CRB afin de couvrir les dépenses liées à sa production, sa conservation, son conditionnement.

Il est recommandé de prévoir la tenue d'un prochain Comité de Pilotage au cours du premier semestre 2019.